

## **BAREME DES HONORAIRES**

Honoraires de négociation portant sur la vente et la location d'appartements, maisons, et terrains.

	Montant de la transaction	Honoraires T.T.C.
	De 0 à 30.000 euros	14%
	De 30.001 à 80.000 euros	12%
VENTE: appartements,	De 80.001 à 150.000 euros	10%
maisons, terrains	De 150.001 à 200.000 euros	8%
	De 200.001 à 300.000 euros	7%
	De 300.001 à 500.000 euros	6%
	Au-delà de 500.001 euros	5%
LOCATION : appartements, maisons, terrains	Visite, constitution de dossier et rédaction du contrat de bail	8€/m2/TTC
Charge locataire	Etat des lieux	3€/m2/TTC
LOCATION: appartements, maisons, terrains Charge propriétaire	Visite, constitution de dossier et rédaction du contrat de bail Etat des lieux	8€/m2/TTC
		3€/m2/TTC

Valeur au 1<sup>er</sup> octobre 2020 TVA applicable au taux en vigueur, de 20%